

## **Avis d'appel à candidature pour l'occupation saisonnière à caractère économique du domaine public maritime**

### **1 – Identification de la personne publique**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE  
Direction des Routes et des Ports  
Service Maîtrise d'Ouvrage  
52 Avenue de Saint Just  
13256 MARSEILLE cedex 20

### **2 - Objet :**

Le Département des Bouches du Rhône entend, après appel à candidatures sur son site internet, attribuer des emplacements d'activités saisonnières de commerce sur les ports départementaux de Carro, Cassis et la Redonne. Pour la saison 2018, la consultation s'appuiera largement sur les types d'activités présentes les années précédentes. Pour l'année 2019, une consultation plus large sera réalisée après concertation des communes concernées.

### **3 – Caractéristiques principales et modalités :**

La procédure de mise en concurrence est une procédure ad hoc, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publique.

**Le candidat ne peut se positionner que sur une seule et unique activité, tous ports confondus.**

Le Département sélectionnera le bénéficiaire au vu du dossier le plus pertinent, sur le plan de la qualité de l'offre offerte au public et sur le plan environnemental.

L'emplacement attribué ne pourra être affecté par le bénéficiaire à aucun autre usage que celui désigné ci-dessus. Il ne pourra pas faire l'objet d'une sous-location.

Jusqu'à la délivrance de l'autorisation d'occupation temporaire, le Département se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'abandonner la présente consultation et ainsi de ne pas donner suite aux offres reçues.

L'autorisation pourra être révoquée ou suspendue à tout moment pour tout motif d'ordre public ou tiré de l'intérêt général ou en cas de non-observation de l'autorisation et des règlements intérieurs de police des ports concernés.

Redevance : voir la tarification votée par la commission permanente du Département en date du 18 décembre 2017 ci-jointe.

Dossier à télécharger ci-joint : **Appel à projet**

**A remplir et à remettre en mains propres accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante et AVANT LE 18 AVRIL 2018 – 16 h 00.**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE  
 Direction des Routes et des Ports  
 Service Maîtrise d'Ouvrage  
 Pôle Foncier Procédures et Domaine Public  
 Bureau BM 112  
 52 Avenue de St Just  
 13256 MARSEILLE CEDEX 20

**4 – Liste des activités mises en concurrence :**

<b>Ports</b>	<b>Activités</b>	<b>Nombre de places</b>	<b>Longueur maximale du bateau</b>	<b>Période</b>
<b>CARRO</b>	Location bateaux	3	6 m	1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018
	Formation plongée	1	6 m	1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018
	Bateau école	1	6 m	1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018
	Guide de pêche	1	7 m	1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018
	Bouée tractée	1	6 m	1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018
<b>CASSIS</b>	Location bateaux	25 selon décomposition suivante : 20 5	4 m 8 m	1 <sup>er</sup> mai au 15 octobre 2018
	Bateau partage	2	6 m	1 <sup>er</sup> mai au 15 octobre 2018
	Bateau de location avec capitaine	1	7 m	1 <sup>er</sup> mai au 15 octobre 2018

<b>CASSIS</b>	Prise de photos en mer	1	5 m	1 <sup>er</sup> mai au 15 octobre 2018
	Réparation et maintenance navale	1	5 m	1 <sup>er</sup> mai au 15 octobre 2018
<b>LA REDONNE</b>	Camion ambulant de restauration rapide	1	/	1 <sup>er</sup> mai au 15 septembre 2018 de 10 h 30 à 19 h 00